
MARRAKECH – Programme d'AFRALO pour les ONG africaines

Samedi 5 mars 2016 – 08h00 à 09h30 WET

ICANN55 | Marrakech, Maroc

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup. Bonjour, bienvenu. Je regrette qu'il y ait des petits problèmes parce que c'est le premier jour. Normalement, en tant qu'AFRALO, nous essayons de faire venir 5 ONG parmi nous mais il y a eu des problèmes de transports et des problèmes de compréhension.

C'est tout un programme. Tijani va expliquer le programme que nous avons établi pour ces ONG. Je vous rappelle juste que en tant que RALO, AFRALO a toujours essayé, chaque fois qu'il y avait une réunion africaine de l'ICANN, nous avons toujours essayé de faire quelque chose de nouveau. On avait commencé en Nairobi, ensuite à Dakar, on avait fait venir 20 ALS. C'était aussi l'Assemblée Générale de toutes les ALS de AFRALO, il y en avait 20 à l'époque. C'était en 2011. Ensuite, à Durban, nous avons aussi innové, nous avons fait venir des universitaires, des professeurs et des étudiants et ça a été une grande réussite à Durban.

Là, à Marrakech, nous avons pensé aux ONG et nous avons un budget limité. C'est pour ça qu'on s'est limité à 5 ONG. Je vais

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

laisser tout de suite les deux qui sont présentes se présenter. Et ensuite je passerai la parole à Tijani pour qu'il vous présente le programme. Donc, à vous la parole. Juste une présentation : le nom, prénom et l'organisation.

THIERRY PIETTE-COUDOL : Bien le bonjour à tous. Je suis Thierry Piette-Coudol. Je représente ici une organisation non gouvernementale qui s'appelle OAPA, c'est l'Observatoire africain de la pratique des affaires. C'est une ONG qui s'intéresse aux travaux de l'organisation régionale OADA, qui est l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique. Et cette ONG a pour but de vérifier l'efficience et l'efficacité du droit de l'OADA. Voilà en quelques mots. Je suis Thierry Piette-Coudol, un des fondateurs de cette ONG. Je suis avocat au barreau de Paris.

AICHA ABBAD : Bonjour. Aicha Abbad. Je suis présidente de l'Association de femmes d'Askejour pour le développement et la coopération. Notre association est à la frontière sud-est maroco-algérienne. D'autre part je suis professeure universitaire. Merci.

THIERRY PIETTE-COUDOL : M. Président, puis-je ajouter juste une petite chose ?

GISELLA GRUBER : Excusez-moi ? Gisella Gruber. Si je peux me permettre, juste pour vous dire que nous avons des interprètes ici, vous les avez vu. Ils seront avec nous pendant toute la semaine, ils ont un travail extrêmement difficile. Si je peux juste vous demander, à chaque fois que vous prenez la parole, d'allumer le micro, de bien dire vos noms, parce qu'ils ne vous connaissent pas. Non seulement pour qu'ils puissent vous identifier sur l'autre canal linguistique mais également pour que les gens qui participent à distance puissent savoir qui parlent ou qui vous écoutent tout simplement puisque l'on a également le streaming dans les diverses langues. Aussi, si vous pouvez parler clairement et dans le micro pour qu'on puisse faire une interprétation qui soit juste. Merci beaucoup.

AZIZ HILALI : Merci Gisela pour ces précisions. C'est Aziz qui reprend la parole pour l'enregistrement. Je vais donner la parole à Hajer qui va se présenter, qui vient de nous rejoindre.

HAJER ABDELKEFI : Je suis désolé pour ce retard. Je suis maître Hajer Abdelkefi, membre de l'ordre des avocats tunisiens. Je suis fier et

heureux d'être parmi vous et j'espère que cette visite aura des profits sur le plan personnel et aussi sur le plan national pour mon pays, la Tunisie. Merci.

AZIZ HILALI :

Merci Hajer. Nous sommes aussi fiers d'avoir l'ONG qui a eu le prix Nobel de la Tunisie après le Printemps Arabe. Nous sommes très honorés de cette présence. Voilà. Je passe tout de suite la parole à Tijani pour la suite.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Aziz. Bonjour à tout le monde. Bonjour tout le monde. Nous avons préparé pour vous un programme de formation pour vous introduire dans le monde d'ICANN et vous donner les informations nécessaires qui vous aiderons à bien naviguer durant cette semaine à travers toutes les sessions de cette réunion d'ICANN. Ce ne sont pas des cours et vous ne serez pas des experts des affaires d'ICANN en partant d'ici. En tous cas, ce n'est pas l'objectif. Mais vous connaîtrez mieux l'environnement dans lequel ICANN évolue. Et peut-être un peu plus aussi sur At-Large et sur ALAC.

Le programme s'étale sur 4 jours, en sessions matinales. Aujourd'hui ce sera une introduction générale et plus d'informations sur le modèle multi-stakeholder ou

multipartite ou multi acteurs. On va parler aussi aujourd'hui d'AFRALO et d'At-Large.

Dimanche, nous parlerons des stratégies d'ICANN dans les deux régions auxquelles nous appartenons, qui sont l'Afrique et le Moyen-Orient. Puis, nous parlerons de la place d'AFRALO dans ALAC.

Lundi, il n'y aura pas de formation puisque la session d'ouverture à laquelle tout le monde doit assister commence à 8h30. Mardi nous aurons une session courte, de 60 minutes uniquement, à laquelle participera la vice Présidente d'ICANN en charge du développement et des responsabilités publiques qui exposera la mission et les responsabilités de son département.

Et mercredi, ce sera la dernière et cette session sera scindée en deux. La première partie sera consacrée à détailler les composantes de la communauté d'ICANN. La deuxième, on va vous donner la parole. Donc vous allez nous donner vos impressions et votre évaluation de cette formation. Et après, nous allons ensemble définir quel type de suivi nous allons avoir pour que ce travail, cet effort, ait un résultat. Bienvenu dans le monde d'ICANN et bonne chance. Je passe la parole à Aziz maintenant pour qu'il vous fasse un petit exposé sur le modèle multipartite.

AZIZ HILALI :

Merci Tijani. On va attendre quelques secondes que [inaudible] puisse mettre ça sur Adobe Connect. Le but de mon exposé est de vous présenter effectivement le fonctionnement de l'ICANN mais, avant ça, pour parler de l'ICANN, je voudrais juste préciser qu'il y a parmi vous des gens qui sont nouveaux dans ce milieu. Il faut savoir que l'Internet mondial marche avec trois ressources principales.

Ces trois ressources, je vais les citer. Il y a les adresses IP, que tout le monde connaît. C'est grâce à ces adresses IP que chaque ordinateur est reconnu au niveau du réseau mondial. La deuxième ressource sont les protocoles de communication qui permettent aux ordinateurs de se connecter entre eux. Et puis la troisième ressource sont les noms de domaine.

Et alors, puisqu'on va parler beaucoup de l'ICANN, l'ICANN est justement - on me demande, Fatma est arrivée, je voudrais que vous preniez juste le micro. Vous vous présentez et vous présentez juste le nom de l'organisation et après je continue ma présentation.

FATMA OUMRANE :

Merci. Mes excuses pour le retard. Donc je m'appelle Fatma Oumrane, je suis de Mauritanie et je travaille dans une organisation, la première qui fait dans l'Internet et les femmes et l'une des premières dans les nouvelles technologies en général. Merci.

AZIZ HILALI :

Nous sommes très contents que la Mauritanie soit aussi avec nous puisque ça nous fait plaisir et nous souhaitons que vous rejoignez par la suite, Tijani va vous parler de ça par la suite, que vous rejoigniez AFRALO. Tijani va vous expliquer un peu l'objectif de notre organisation au sein de l'ICANN et ce qu'on fait au sein de l'ICANN.

Je ne sais pas si ma présentation est déjà prête. Donc je disais que les trois ressources sont les adresses IP, les protocoles de communication et les noms de domaine. Excusez-nous, c'est le premier jour, il y a toujours ces petits problèmes techniques. Voilà, j'arrive, on va y arriver. Je continue ma présentation.

Je disais donc, l'ICANN, puisqu'on va parler beaucoup de l'ICANN. Vous êtes là pour découvrir justement cette organisation. Elle est responsable des deux ressources principales, à savoir les adresses IP, c'est à dire que c'est

l'ICANN qui distribue les adresse IP, et les noms de domaine.

Alors, juste pour que sachiez un peu à quoi servent les noms de domaine. Les noms de domaine, on va vous parler beaucoup de ça puisque c'est le boulot principal de l'ICANN.

Ça a été inventé dans les années 90, fin 90 tout simplement pour que l'utilisateur de l'Internet puisse mémoriser une adresse qui se trouve sur le réseau. Et on peut se rappeler plus facilement de Google.com que d'une adresse numérique. Parce que lorsque vous tapez une adresse sur Internet, ça se transforme en une adresse numérique qui ensuite pose la question au niveau des serveurs qui se trouvent tout à fait en haut de la hiérarchie de l'Internet pour qu'ils vous réorientent ensuite vers le serveur que vous demandez. Donc, voilà. Le principal rôle de l'ICANN est l'attribution des noms de domaine et l'attribution des adresses IP.

Comment fonctionne l'ICANN ? Je voudrais avoir une image sur l'écran et attends que cela se fasse pour que je vous explique un peu le fonctionnement de l'ICANN.

En attendant que cette présentation arrive, l'ICANN fonction selon un modèle qu'on appelle le modèle multipartite ou tout simplement le modèle multi-stakeholder en anglais. Qu'est-ce

que c'est qu'un système multi-stakeholder ? C'est un système ascendant. Vous allez voir sur une image tout ce qu'on appelle les contituences en anglais. Voici donc le modèle dans lequel l'ICANN fonctionne. Vous voyez en bas, il y a deux types de constituences dans l'ICANN. Il y a ceux qu'on appelle AC en anglais et SO.

Il y a deux types si vous voulez de constituantes de l'ICANN : les AC, ce sont les Advisory Committee, c'est à dire les comités de soutien ou les comités de conseil, et il y a les SO. Les So sont les organisations de soutien.

Les AC, il y en a deux qui sont importants. Tout à fait en haut à droite vous voyez le GAC. Le GAC c'est quoi ? C'est la partie gouvernementale. C'est une constituante qui est constituée de représentants du gouvernement. C'est à dire que tout membre de ce groupe là est désigné par son gouvernement. C'est une désignation, ce n'est pas une élection. L'objectif du GAC est de donner des conseils à l'ICANN concernant chaque représentant de pays. Il doit être là pour anticiper, pour éventuellement intervenir lorsqu'il voit qu'une décision peut avoir une conséquence sur son pays, sur sa politique, sur sa religion, sur sa culture, etc... Ils sont là effectivement pour représenter le pays.

Et puis il y a l'ALAC. Vous êtes dans la salle de l'ALAC, dans une constituante qui s'appelle At-Large. At-Large représente les utilisateurs finaux, c'est à dire les utilisateurs du monde entier. Tijani va vous faire l'exposé sur At-Large donc je ne vais pas rentrer dans le détail.

Sachez tout simplement qu'AFRALO, vous êtes venus ici dans le cadre d'AFRALO, est une constituante de la constituante At-Large.

C'est assez compliqué. Donc il y a tout un organigramme. Le ccNSO, c'est tous ceux qui s'occupent des codes de pays. Alors, juste j'ouvre une parenthèse, ici, c'est les noms de domaine. Il y a deux types de noms de domaine. Il y a les noms de domaine génériques et il y a les noms de domaine code de pays. Les noms de domaine génériques c'est genre .com, .org, etc et qui sont ouverts au public entier. Tout le monde peut s'enregistrer. Et ça, c'est les noms de domaine de premier niveau. Et puis vous avez les codes de pays.

Donc vous avez deux constituantes qui sont chargées chacune d'étudier la politique de l'Internet concernant les codes de pays. Et vous avez les GNSO qui s'intéressent aux politiques de l'Internet concernant tout ce qui est noms de domaine génériques.

Je voulais aussi vous dire que toutes ces constituantes-là sont regroupées par intérêt. Vous entendrez souvent communauté, etc. Effectivement, ce sont des communautés regroupées par intérêt. C'est pour cela qu'on les appelle les multipartites etc.

Et puis vous avez l'ASO. L'ASO est l'organisation qui fait de la politique tout ce qui est adressable, les adresses IP. Là aussi il y a des enjeux pour les adresses IP. Vous savez que lorsque l'Internet a été inventé il y avait quatre milliards d'adresses IP et à l'époque on disait que c'était largement suffisant pour le monde entier. Mais avec l'apparition des appareils, l'apparition des consoles de jeux, le mobile, etc, les quatre milliards sont déjà épuisés et, aujourd'hui, il y a un grand problème surtout au niveau de la région d'Afrique parce qu'il en reste très peu, parce qu'ailleurs il n'y a plus d'adresse IP version 4.

Et on est en train de passer vers une nouvelle version de l'adresse IPv6 où il y a des milliards de milliards d'adresses IP.

Tous ceux qui sont connectés, que ce soit aujourd'hui des ordinateurs, des serveurs, ça peut être aussi des objets. On commence déjà à parler de l'Internet des objets. Et chaque fois qu'un objet est connecté on doit lui trouver une adresse

IP alors vous imaginez l'adressage est important.

Alors, l'ASO, vous voyez en bas, il y a tout le travail de l'ICANN se fait dans le monde à travers cinq régions. Les cinq régions, je n'ai pas le temps de les détailler mais ce sera les cinq régions qui sont définies par la politique des États-Unis; Il y a l'Afrique, l'Europe, etc. Et alors, chaque région possède ce qu'on appelle un RIR. Qu'est-ce qu'un RIR ? C'est Regional Internet Registry et c'est ce RIR là, pour nous, l'Afrique, il se trouve à l'île Maurice, c'est le registry, c'est celui qui distribue ces adresses IP aux différents fournisseurs d'accès Internet.

Et, aujourd'hui, j'espère que vous avez bien compris que je voulais faire passer ce message. C'est que l'adressage, c'est à dire les adresses IP et le nom de domaine, ce sont ces ressources qui sont principales. Si on enlève ça, l'Internet devient aveugle et aucun serveur ne pourrait se connecter à notre serveur.

Alors vous en avez d'autres. L'IETF, c'est une organisation qui a un siège au niveau du board des directeurs.

Maintenant, comment l'ICANN prend des décisions ? J'ai dit au départ que c'est un système ascendant. En anglais, on dit bottom-up. Toutes les propositions proviennent d'en bas et

remontent vers le haut, vers le conseil d'administration. C'est au conseil d'administration que revient toutes les décisions. Et vous allez voir par exemple jeudi après-midi, vous allez assister au forum public et là, vous allez voir que tous les participants de l'ICANN vont se retrouver dans une salle devant le Board et que tout le monde peut déjà prendre la parole et donner son avis. Et, à la fin de la réunion, vous allez voir le Board voter pour des décisions qui concernent la politique d'internet mondiale.

Et c'est comme ça qu'il fonctionne. Vous avez aussi à gauche, comment on appelle ça en français ? C'est pour les litiges, on n'a pas le temps d'expliquer les litiges, c'est le médiateur ici. On n'a pas le temps. Je sais qu'on a des juristes, c'est bien qu'on ait des ONG juristes ici parce que c'est un problème qui est très fréquent et il y a des problèmes juridiques au sein de l'ICANN au niveau de l'attribution des noms de domaine, du cyber-squattage, etc. On n'a pas le temps de faire ça. On peut passer au suivant s'il vous plaît ?

Alors, voici les serveurs dont j'ai parlé. Il y a 13 serveurs qui se trouvent tout à fait en haut de la hiérarchie de l'Internet. Vous avez une dizaine, 13 qui se trouvent tout à fait en haut.

Et donc ces serveurs-là représentent la plus haute hiérarchie de l'Internet. C'est sur ces serveurs là que se trouvent les

noms de domaine de premier niveau et chaque fois qu'un nom de domaine nouveau est créé, il est inscrit dans ces serveurs là. Côté politique de la chose, ces serveurs figurent parmi les questions liées à la gouvernance d'Internet, ils suscitent beaucoup d'intérêt. Beaucoup de controverses aussi au niveau de certains États. Mais je vais peut-être, si Tijani le permet parce que le temps presse, je vais parler un peu rapidement.

Ce qu'on voudrait aussi vous expliquer Tijani et moi, c'est les sujets chauds sur lesquels nous travaillons depuis maintenant un an, depuis le 14 mars 2014.

Ça, c'est pour expliquer juste l'architecture. Qu'est-ce qui se passe quand vous entrez une adresse Internet ? Ça passe par les serveurs. C'est pour vous montrer un peu l'importance de ces serveurs racine.

Alors, aussi, l'ICANN a fait depuis 2011, un grand travail sur la libération de ces gTLD dont j'ai parlé, c'est les noms de domaine génériques. On a libéralisé complètement les noms de domaine génériques. Avant 2011, il y avait que 21 noms de domaine génériques. Aujourd'hui, l'ICANN a libéralisé complètement ces noms de domaine génériques et a fait un appel à de nouveaux de domaines. Aujourd'hui on peut

trouver comme nouveau nom de domaine de premier niveau, .paris, .newyork, etc.

C'est un travail énorme qu'a fait l'ICANN et dans lequel aussi il a gagné beaucoup d'argent puisque pour chaque demande de nom de domaine, il fallait payer autour de 180 000 \$. Les plus optimistes disaient qu'on allait avoir 200 nouveaux noms de domaine. Vous imaginez le reste.

Le nombre de noms de domaine qu'il y avait est 1 930. Je voudrai aussi attirer l'attention ici puisqu'on est AFRALO, on est là pour la région de l'Afrique, il n'y a eu que 17 demandes de la part de l'Afrique. Je n'ai pas le temps de parler des enjeux politiques de la chose parce que les noms de domaine représentent quand même, quand on choisi .paris ou .casablanca ou j'en sais rien, ça concerne une ville donc tout ce qui va se mettre dans le site web va concerner la ville. Il n'y en a donc que 17 en Afrique et sur ces 17, 16 proviennent uniquement de l'Afrique du Sud.

Voici comment les noms de domaine sont déployés sur une carte earth et, vous voyez au niveau de l'Afrique, qu'il n'y a que les noms de domaines de pays.

Alors, comment se déroule la réunion de l'ICANN ? Vous allez voir que nous aurons sur la semaine en moyenne 3 sessions différentes. Vous allez voir, il y a des réunions partout. Vous

allez circuler. Juste à côté de nous il y a la réunion du GAC, à droite il y a le GNSO, etc. Et ce sont les multipartites, les constituantes, qui se réunissent toute une semaine et qui décident comme nous. On aura au niveau de l'ALAC une réunion dans cette salle sur toute la semaine.

Tu m'arrêtes quand tu veux parce que je pense que j'ai dépassé mon temps. Et donc, vous aurez sur toute la semaine des réunions avec l'ALAC. Vous allez être présents avec nous et, par exemple mardi matin, juste pour le rappeler, il y aura la réunion classique et traditionnelle que seule notre RALO fait, c'est la réunion AFRALO-AfrICANN qui consiste à réunir toute la communauté africaine et qui débat en général d'un sujet qui concerne le continent. Et dans lequel on fait en général des déclarations officielles qui remontent vers le conseil d'administration de l'ICANN.

Et nous avons jusqu'à maintenant fait 15 réunions AFRALO-AfrICANN. Je veux dire que la réunion de Marrakech sera la 15ème. Je vous invite à être présents à la réunion de AFRALO-AfrICANN, le mardi de 11h à 12h30. Et ce sera dans cette salle.

Je voudrai aussi vous dire qu'il y aura un moment d'émotion, un moment important, ça sera lundi soir. Nous allons organiser, encore, c'est quelque chose que nous organisons à

chaque réunion AfrICANN, nous faisons ce qu'on appelle le showcase AfrICANN. Et nous avons été le premier RALO, quand je dis RALO, c'est régional At-Large hein, parce qu'il y en a 5. Et AFRALO, c'est le RALO qui représente l'Afrique. Et donc ce showcase va être spécial . Pourquoi ? Parce que nous avons décidé au niveau du Comité d'organisation des activités d'AFRALO pour Marrakech, nous avons décidé de dédier ce soir-là en hommage à Fadi. Vous savez que Fadi Chehadé va nous quitter dans cette réunion là et finira son manda à cette réunion. Et vous savez ce qu'il a fait, lui, en tant que PDG de l'ICANN pour l'Afrique, et nous voulons lui rendre cet hommage. Et je voudrais que vous soyez tous là pour qu'on lui fasse un hommage important. Donc, voilà, lundi ça sera à partir de 19h.

La réunion AFRALO-AfrICANN aura lieu le mardi à 11h. Et puis, dernière chose, AFRALO toujours, nous allons faire venir 60 étudiants de l'université de Rabat. Ça aussi c'est une première. Nous faisons venir 20 étudiants de l'institut supérieur de la communication de Rabat et 40 étudiants de l'Institut national des post télécommunications qui est l'université dans laquelle j'enseigne. Et nous allons les emmener, puisqu'ils sont 160 et qu'on a pas trouvé de salle.

Il vont d'abord assister avec nous à la journée de lundi,

ensuite on va les dispatcher sur différents groupes et le mardi, nous allons les emmener à l'Université de Marrakech. Vous êtes dans la ville où l'université est la mieux classée au Maroc. C'est une grande université qui a je ne sais plus combien de milliers d'étudiants mais elle est parmi les meilleures du monde arabe. Donc, nous allons avoir cette réunion le mardi à partir de 14h.

Voilà. Je vais arrêter. Je sens que Tijani va me tuer si je continu. Je vous remercie pour votre écoute et je passe la parole à Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Aziz. Je ne vais pas te tuer, mais la prochaine fois je mettrai un timer.

Bon, Aziz a couvert ce que je voulais dire. Je ne vais pas faire la présentation surtout parce qu'on est trop en retard. Je vais vous donner la parole pour que vous posiez vos questions. L'essentiel de ces sessions, c'est vous qui posez les questions. Donc, sur tout ce qu'Aziz vient de dire sur tout ce qu'on avait fait en présentation au début, vous posez vos questions et nous sommes là pour vous écouter. Mais avant ça, je vais donner la parole à Moataz, qui nous rejoint maintenant, et qui va se présenter. Donc il va donner son nom et le nom de son organisation.

MOATAZ SHAARAWY : Bonjour à tous. Ah, il faut que j'utilise ça ? C'est ça ?

GISELLA GRUBER : Alors, je voulais juste confirmer que nous avons de l'interprétation en français, en anglais, en arabe pendant toute la semaine donc il faut absolument utiliser les interprètes. N'oubliez pas d'entrer dans la salle et de prendre un casque parce que nous allons parler dans les différentes langues qui sont disponibles et que nous allons interpréter. Merci.

MOATAZ SHAARAWY : Bonjour à tous. Je voudrais vous remercier tous. Je suis très heureux d'être présent à cette réunion au sein d'AFRALO et je voudrais vous rappeler à tous ce dont nous avons déjà parlé. Ce que souhaitais dire c'est que l'Egypte a un rôle dans la communauté At-Large et donc nous souhaitons absolument que notre présence soit effective dans les différentes séances. Donc je suis là et je représente Shaarawy. C'est une fondation pour le développement, donc l'ICT pour le développement. Et donc nous travaillons surtout au développement technologique.

TIJANI BEN JEMAA :

FIONA ASONGA :

Je m'appelle Fiona Asonga et je suis très heureuse d'être ici à titre d'ONG. Je remercie Tijani de m'avoir invité. Je crois que c'est une excellente opportunité pour les ONG. Je fais partie d'un comité consultatif pour les ONG. Nous avons un programme des nouveaux gTLD dont nous nous occupons. Et, dans ce cadre là, nous avons une plateforme qui s'appelle le NSET et j'encourage donc les ONG à s'y rendre parce que sur cette plateforme, nous essayons de mettre en lien les ONG dans notre hémisphère à des fins d'assistanat, de soutien, de visibilité. Et donc, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à vous adresser à moi. Nous avons également un personnel PIR qui est présent à la réunion d'aujourd'hui donc ils sont prêts à répondre à vos questions. En tout cas, nous sommes très heureux de savoir que les ONG sont intéressées à améliorer leur visibilité en ligne. Merci.

AZIZ HILALI :

Est-ce qu'il y a d'autres interventions, des questions ? Nous attendons surtout des questions de la part des nouvelles ONG qui sont arrivées et je suis sûr que vous avez beaucoup de questions à nous poser.

UNKNOWN SPEAKER : Comme vous le dites, on est nouveau mais on suit beaucoup les activités d'AFRALO. Maintenant, ma question est : quelles sont les modalités d'adhésion ? Parce que ça nous intéresserait aussi de travailler en Afrique et de pouvoir bénéficier de tous les plaidoyers que vous faites. Je vous remercie.

AZIZ HILALI : Merci. Fatma, Tijani va faire une présentation je ne sais pas quand sur le rôle de l'ALAC et le rôle d'AFRALO en tant que membre de l'ALAC aussi au sein de cette organisation. Et nous allons vous expliquer aussi justement. L'objectif est de faire venir des ONG, de leur expliquer comment elles peuvent s'impliquer au sein de l'ICANN et comment elles peuvent être accréditées au sein de l'ALAC, parce que c'est l'ALAC qui décide de l'accréditation, et je pense que Tijani va faire un exposé là-dessus.

Il y a quelqu'un qui a demandé la parole. Vous pouvez donner votre nom, votre prénom avant de commencer. Allez-y.

[HADIA EL-MINIAWI] : Je suis égyptienne. Je peux parler en arabe mais je vais parler en anglais cette fois-ci. Je suis directrice d'un nouveau centre

qui s'appelle le système de nom de domaine et le centre d'entrepreneuriat dans ce domaine. Nous sommes au Caire, en Égypte et notre cible est de devenir un référentiel pour la région dans ce domaine. Donc, nous essayons de renforcer les capacités, l'expertise pour l'instant. Pour l'instant, nous sommes dans le cadre de la NTRA, l'Autorité réglementaire des télécommunications en Égypte. Ce que nous souhaitons faire, c'est devenir indépendants, donc d'avoir suffisamment de durabilité pour être indépendants. Et, une des choses auxquelles nous réfléchissons est, à un moment ou un autre, de devenir une ONG. Maintenant, je ne sais pas exactement ce que nous pouvons tirer des différents programmes qui sont gérés par l'At-Large mais nous souhaitons également, bien sûr, être impliqués, travailler avec vous, etc.

[TIJANI BEN JEMAA] :

Merci beaucoup pour cette intervention. Le centre dont vous avez parlé est en fait le résultat d'une stratégie qui a été mise en place avec l'ICANN et l'objectif est donc de faciliter ou d'améliorer l'industrie du DNS dans notre région. Et, bien sûr, s'il y a d'autres ONG qui souhaitent être impliquées dans ce secteur, et bien effectivement, vous pouvez obtenir beaucoup d'informations pour tout ce qui est registre régional.

Nous sommes en train de parler des ONG donc, en principe, ce

sont des organismes à but non lucratif, à but non gouvernemental, mais, parfois, il y a des ONG qui s'intéressent à ce type de travail donc, voilà. Merci beaucoup.

UNKNOWN SPEAKER : Tu dis ton nom avant de commencer à parler. Pour l'enregistrement.

FATMA OUMRANE : Ok. Donc je m'appelle Fatma Oumrane. Je suis de Mauritanie et je me posais une question. Je voudrais savoir qu'est-ce que AFRALO fait dans le cas de l'Internet en général ? Nous en avons discuté à NETmundial, en terme d'hégémonie de l'anglais sur les autres langues qui sont quand même consacrées par les Nations Unies. Et vous, en tant qu'organisation africaine, qu'est-ce que vous faites pour les langues principales de l'Afrique pour avoir plus de place, plus d'égalité dans cette gouvernance Internet ? Je ne sais pas si c'est avant terme mais moi ça m'intéresse beaucoup, ça nous exclut presque de ne pas parler anglais. Je vous remercie.

AZIZ HILALI : Merci pour la question. Je suis un des vieux aussi à l'ICANN et lorsqu'on a commencé les réunions il n'y avait pratiquement aucune traduction. Et je pense que l'ICANN a fait énormément

d'efforts aujourd'hui puisqu'il y a, vous voyez à l'ALAC on n'avait que deux langues il y a à peine deux ou trois ans et maintenant on a déjà trois langues. Et ça continue. Je pense qu'il y a maintenant un effort qui a été fourni. Cependant, je suis entièrement d'accord avec vous, au niveau du multilinguisme, c'est pas encore ça.

Ok. À quelle heure on doit arrêter ? La demie ? OK. Donc voilà pour répondre à votre question. Ceci dit, je fais partie des gens qui défendent beaucoup la langue arabe bien sûr mais aussi ma deuxième langue qui est le français et je me bats depuis plusieurs années pour avoir les traductions et normalement, voilà, maintenant on peut parler trois langues : l'arabe, le français et l'espagnol. Voilà. Merci.

HAJER ABDELKEFI :

Comme je le disais, nous sommes très fiers. Excusez-moi, je parle très fort comme je suis avocate et donc je n'ai pas l'habitude d'utiliser le micro. Mais, je parle très vite également. Donc, merci de me permettre de parler dans ma langue qui est l'arabe et je remercie en tout cas l'ICANN pour ses services de traduction. Bien sûr, l'ICANN est basé aux États-Unis et donc, ce qui est important, c'est qu'il y a un lien étroit entre eux et nous et il nous faut absolument réduire ou

diminuer l'écart entre les deux cultures et je pense que l'ICANN peut le permettre.

En tant que membre du barreau dans mon pays, j'ai été invitée à l'ICANN, j'ai même été nommée pour un prix Nobel, comme nous l'avons dit tout à l'heure. Et donc, je crois que ma présence ici me donne l'opportunité de pouvoir mieux connaître cette organisation très importante.

Je regardais la présentation de M. Aziz et je commençais à me rendre compte qu'il y a en fait certains pouvoirs qui doivent être un petit peu distribués. Et donc, le monde entier est investi. Et donc, il y a cet équilibre des pouvoirs qui existe. Tout ceci apparaît dans tout ce qui est le secteur des noms de domaine.

Moi je ne savais pas que tout ceci existait. On parlait tout à l'heure des demandes de noms de domaine de premier niveau. En Afrique, il n'y en a eu que 17 et vous en avez en France des centaines, en Asie également. En Afrique, comme on le disait, il y a aussi la question de la langue. Il y a la question du français, de l'arabe, etc. Donc tout ceci, cet équilibre, devrait exister dans les noms de domaine.

Comme je le disais, on dit très souvent au sein de l'ICANN que, comme c'est une organisation à but non lucratif, comme on

nous l'a dit, moi, ce que j'aimerais ajouter là dessus, c'est qu'il y a deux types d'avantages. Premièrement il y a la question de la diversité, ou plutôt de la diversification en terme de continents. Et puis, il faut bien admettre qu'il y a également un avantage indirect. Pour conclure, je voudrais dire que le concept humanitaire que lequel nous nous concentrons en Égypte, c'est la question de la législation dans les noms de domaine. Alors, je mets un peu l'accent sur tout ceci, je m'en excuse mais, voilà, je voulais quand même faire cette intervention. Maintenant, nous pouvons donc continuer dans la question de la diversité.

[TIJANI BEN JEMAA] :

Vous avez mentionné deux points. Vous avez parlé du fait que l'Internet, comme nous ne devons pas l'oublier, a eu son origine aux États-Unis. C'est quelque chose de normal, ce n'est pas anormal. Mais la demande des noms de domaine, les demandes de candidatures de domaine, vous avez raison, vous avez bien observé. Nous travaillons là-dessus, nous travaillons toujours là-dessus d'ailleurs. Il est indiqué que dans l'industrie du nom de domaine, nous travaillons sur cet aspect. Mais, dans l'avenir, nous aimerions nous concentrer sur le fait que l'ICANN pourrait avoir une meilleure stratégie au Moyen-Orient. Nous avons créé ce programme en Égypte et dans beaucoup d'autres régions et ce que nous essayons

d'inspirer ici, ce que nous essayons de faire, c'est de développer, d'élaborer ces aspects et de rassembler toutes les organisations africaines afin qu'elles participent dans cet aspect des noms de domaine. Nous devons aussi donner tous nos efforts pour soutenir cela. Merci.

AZIZ HILALI :

C'est une première séance du programme que nous avons fait pour les ONG. Je m'excuse mais il y a le président, il y a les membres de l'ALAC qui sont là, je les vois, si jamais on ne libère pas la salle. Tijani va vous dire un dernier mot. Juste, je m'excuse auprès des interprètes. Vous allez voir que les nord-africains switchent rapidement entre l'arabe et le français, c'est un peu notre façon de parler. On s'excuse d'avance.

TIJANI BEN JEMAA :

Je voulais juste vous dire que nous avons un programme de mentoring pour ces cinq ONG et donc Aziz va mentorer Mme Abdelkafi. Je vais mentorer Aicha et Fatma. Et Wafa va mentorer M. Thierry Piette-Coudol. Wafa n'est pas encore là. Beran va mentorer Moataz. Moataz, c'est ton mentor, Beran.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup.

GISELLA GRUBER : Permettez-moi, Thierry, Wafa arrivera aujourd'hui en fin de journée donc je ferai en sorte de vous la présenter.

AZIZ HILALI : La manière dont ils te le disent, c'est très gentil. Merci beaucoup. Donc, je dis à demain pour les ONG mais vous allez rester avec nous ici pour toute la journée. La place à Alan et compagnie.

GISELLA GRUBER : Merci à tous. La prochaine session commencera dans 15 minutes.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]